

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 21 AOÛT 2017

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2017;
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 août 2017;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de M. Onil Nicol pour l'immeuble situé au 612, 10^e Avenue Ouest afin de permettre le déménagement d'une résidence trifamiliale isolée sur la propriété ainsi que régulariser les dimensions du lot;
 - 4.2 Dérogation mineure de l'entreprise 9219-7078 Québec inc. (Polyplast) pour l'immeuble situé au 1349, route de l'Aéroport afin de permettre un revêtement complet de tôle (imitation bois) sur la façade du bâtiment principal;
 - 4.3 Dérogation mineure de Mme Nancy Marcotte et M. Michel Thériault pour l'immeuble situé aux 772 à 776, 4^e Rue Est afin de régulariser l'implantation des bâtiments sur la propriété;
 - 4.4 Dérogation mineure de M. Pierre Houle et Mme Jacinthe Lessard pour le 4462, route 109 Nord afin de régulariser l'implantation des bâtiments secondaires sur la propriété;
 - 4.5 Dérogation mineure de M. André Bard pour le 311, 5^e Avenue Est afin de régulariser l'implantation des bâtiments secondaires sur la propriété;
 - 4.6 Dérogation mineure de M. Hubert James Douglas pour le 740, rue des Cyprès afin de permettre la construction d'un garage détaché sur la propriété;
 - 4.7 Dérogation mineure de M. Gaston Dumas pour le 221, rue Taschereau afin de régulariser l'implantation de la remise sur la propriété;
 - 4.8 Dérogation mineure de Mme Francine Legault pour le 761, rue des Génévriers afin de permettre la construction d'un solarium sur la propriété;
 - 4.9 Dérogation mineure de M. Michel Nicol et Mme Lise Fradette pour le 991, chemin du lac Arthur Ouest afin de permettre la construction d'un garage détaché sur la propriété;
 - 4.10 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (Lulu-berlu Coiffure unisexe) afin de permettre l'installation d'enseignes sur pellicules adhésives dans les vitrines du bâtiment situé au 67, 1^{re} Avenue Ouest;
 - 4.11 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (Intersport) afin de permettre le changement de l'enseigne existante sur le bâtiment situé au 82, 1^{re} Avenue Est;

- 4.12 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (La Patte d'Or) afin de permettre l'installation d'une enseigne sur pellicule adhésive dans la vitrine de la porte commerciale du bâtiment situé au 82, 1^{re} Avenue Est;
- 4.13 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (La Source) afin de permettre l'installation d'une enseigne sur pellicule adhésive dans la vitrine de la porte commerciale du bâtiment situé au 71, 1^{re} Avenue Ouest;
- 4.14 Libération du fonds de garantie en assurances biens du regroupement Abitibi-Témiscamingue et nord Québécois 2014-2015;
- 4.15 Libération du fonds de garantie en assurances biens du regroupement Abitibi-Témiscamingue et nord Québécois 2015-2016;
- 4.16 Dépôt d'un procès-verbal de correction du règlement n° VA-956;
- 4.17 Mandat à Stantec pour des services professionnels reliés à la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux du chemin Rivest (RIRL);
- 4.18 Autorisation à Marianne Trudel à assister au congrès annuel de la Société des musées du Québec;
- 4.19 Autorisation à M. Samuel Lambert d'assister au colloque des aéroports du Québec;
- 4.20 Engagement d'une préposée aux chronomètres;
- 4.21 Renouvellement du taux des primes concernant le régime d'assurance collective;
- 4.22 Comptes à payer au 31 juillet 2017;
- 4.23 Autorisation de signer une entente de contribution aux coûts de travaux d'Hydro-Québec;
- 4.24 Mandat à la firme SNC-Lavalin pour les services professionnels pour la réalisation d'une étude géotechnique pour la construction d'un bâtiment;
- 4.25 Modification à l'entente « Protection contre l'incendie avec plusieurs municipalités »;
- 4.26 Rémunération du personnel électoral;
- 4.27 Autorisation de signer une de demande de subvention avec le ministère des Ressources naturelles – programme « Vitrine technologique solution innovante »;
- 4.28 Restructuration administrative;
- 4.29 Mandat à Stantec pour des services professionnels reliés à l'implantation de feux temporaires à l'intersection de la route 111 et des rues des Métiers et Bellevue;
- 4.30 Autorisation de signer l'acceptation provisoire des travaux du Complexe sportif Desjardins;

5. Procédures :

- 5.1 Adoption du règlement n° VA-963 concernant le plan d'urbanisme;
- 5.2 Adoption du règlement n° VA-964 concernant le zonage;

- 5.3 Adoption du règlement n° VA-965 concernant le lotissement;
 - 5.4 Adoption du règlement n° VA-966 concernant la construction;
 - 5.5 Adoption du règlement n° VA-967 concernant les conditions d'émission des permis de construction;
 - 5.6 Adoption du règlement n° VA-968 concernant les permis et certificats;
 - 5.7 Adoption du règlement n° VA-969 concernant les plan d'aménagement d'ensemble (PAE);
 - 5.8 Adoption du règlement n° VA-970 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
 - 5.9 Adoption du règlement n° VA-971 concernant les dérogations mineures;
 - 5.10 Adoption du règlement n° VA-973 concernant la gestion de la forêt récréative Dudemaine;
6. Dons et subventions :
- 6.1 Aide financière au Collectif des fées en feu;
 - 6.2 Aide financière dans le cadre de l'appel de projets de l'entente de développement culturel 2017;
7. Informations publiques;
- 7.1 Félicitations à monsieur Matthew Coon Come, Grand Chef des Cris;
 - 7.2 Félicitations à monsieur Abel Bosum élu Grand Chef et madame Mandy Gull élue Vice-grand Chef du Grand conseil des Cris;
 - 7.3 Statistiques de la construction au 30 juin 2017;
 - 7.4 Statistiques de la construction au 31 juillet 2017;
8. Période réservée à l'assistance;
9. Levée de la séance.